

Contribution du GMIF (Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa Région) au projet RTE

Le GMIF association 1901 créée en 1971, a pour objet :

1. De grouper en une association organisée et disciplinée tous établissements, groupements, quelles que soient leur forme, sociétés, entreprises industrielles ou commerciales, bureaux d'engineering dont l'activité industrielle, maritime ou commerciale concourt au développement de la région.
2. D'exiger de ses membres le respect des usages professionnels et la solidarité confraternelle.
3. De représenter les intérêts de ses membres dans l'ensemble des instances et structures nécessaires.
4. D'assurer la défense des intérêts généraux de ses membres.
5. D'assurer la représentation de l'UNION POUR LES ENTREPRISES DES BOUCHES DU RHONE (UPE13).
6. D'assurer, grâce à des liaisons permanentes avec les élus, l'Etat et les services de l'état, les collectivités territoriales, les milieux industriels, maritimes, énergéticiens, les petites et moyennes entreprises, la défense des intérêts généraux du Commerce et de l'Industrie et leur adaptation en fonction de l'évolution réglementaire, technologique et économique.

Le GMIF a pour raison d'être de soutenir les activités maritimes et industrielles et leurs transformations puis d'accompagner le déploiement industriel qui contribue à atteindre la neutralité carbone ensemble avec le Territoire et la société.

La réindustrialisation de la France axe majeur des stratégies gouvernementales.

La crise sanitaire que nous avons traversée, le réchauffement climatique et le contexte géo politique de ces derniers mois, a renforcé la nécessité pour notre pays d'engager des actions fortes pour la décarbonation et la réindustrialisation de nos territoires. Le plan « France 2030 » en est un des principaux leviers.

« France 2030 » prend en compte les défis liés à la transition écologique avec un plan d'investissement massif pour l'accompagner.

Face aux enjeux d'une société en pleine mutation, le projet de création par RTE d'une ligne électrique aérienne à très haute tension entre Fos-sur-Mer (13) et Jonquières Saint Vincent (30) s'inscrit pleinement dans la conception de solutions qui vont dans le sens de la transition énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique.

Pérennité des activités existantes

Au-delà des projets industriels majeurs annoncés sur le périmètre de la ZIP de Fos-sur-Mer, des investissements de décarbonation sur les sites existants sont déjà engagés.

Pour conduire l'ensemble de ces opérations qui s'élèvent à plus de 4 Mds € d'investissements, la fourniture en électricité décarbonée est une condition sine qua non. Sans cela, c'est toute l'activité industrialo-portuaire qui est en péril avec ses 45 000 emplois directs occupés par des personnes venant du département des Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Au total c'est la perspective pour cette zone d'un investissement global d'environ 15 milliards d'euros avec la création de 15 000 nouveaux emplois directs à l'horizon 2030.

Ces investissements permettront de renforcer le développement économique et social du Sud de la France et contribuera significativement à la lutte contre le réchauffement climatique, le CO2 n'ayant pas de frontière ! Pour cela il faut l'énergie nécessaire au déploiement industriel attendu.

Pour un usage pluriel

La France s'est engagée à une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990.

Au-delà des usages liés à l'activité économique, ce projet vise à offrir les moyens de décarboner la zone industrielle de Fos-sur-Mer mais aussi de sécuriser l'alimentation électrique de l'ensemble de la région, dont les besoins vont encore augmenter avec l'électrification des usages : chauffage, transport avec le développement des véhicules électriques...

Le secteur maritime est également concerné avec l'électrification à quai des navires, solution déjà expérimentée sur notre territoire.

Maintien de l'emploi, des compétences locales, nouvelle filière

Au moment où la lutte contre le réchauffement climatique va imposer une décroissance des activités liées aux carburants fossiles, la création de ligne RTE assurera le maintien et la création de milliers d'emplois directs et autant d'emplois indirects et induits. Autant d'opportunités pour les demandeurs d'emploi : jeunes, seniors, publics éloignés de l'emploi.

Le déploiement de la ligne RTE ouvre également des perspectives sur le développement de nouvelles filières industrielles et la pérennité des activités existantes.

Le GMIF soutient le projet RTE de ligne 400 000 volts

Notre territoire empreint de culture industrielle, qui fait la grande part de sa richesse, a le potentiel pour devenir le grand Pôle industriel Français de la transition énergétique et de la décarbonation. Le projet RTE conditionnera ce changement.

Ce projet est un formidable levier de compétitivité et de développement économique et social non seulement pour les Bouches-du-Rhône mais pour tout le Sud de la France.

Il permettra de sécuriser l'alimentation de la région, Il contribuera à construire une France plus forte et il contribuera à la décarbonation de la planète pour laisser à nos enfants un monde durable. Nous soutenons ce projet avec force !.